



Discrimination, stéréotypes : le point de vue des éditeurs scolaires

Les éditeurs scolaires avec les auteurs de manuels travaillent depuis de nombreuses années à une représentation juste de la société dans les manuels. Les améliorations possibles, formulées dans les recommandations de la Halde, s'inscrivent parfaitement dans la démarche entreprise par les éditeurs depuis longtemps déjà.

Un constat : les manuels évoluent avec la société, parfois la devancent

- ➔ Le manuel scolaire est un objet complexe : au-delà des programmes scolaires dont ils traduisent les intentions pédagogiques, les manuels reflètent les valeurs partagées par la société et, à ce titre, évoluent en même temps qu'elle. Cependant ils ont aussi une vocation pédagogique et devancent de ce fait souvent la société elle-même.
- ➔ En dépit de quelques citations anecdotiques donnant souvent lieu à une généralisation caricaturale, l'étude menée par la Halde constate que « **les manuels apparaissent globalement de plus en plus ouverts à la diversité et cherchent, le plus souvent, à éviter les stéréotypes** » et que « la majorité des enseignants se déclarent satisfaits de leurs manuels vis-à-vis de ces questions ». À ce titre, la place des femmes ainsi que celle des minorités visibles témoigne d'un indéniable progrès sur les 20 dernières années.

Les recommandations de la Halde : poursuivre les avancées existantes

- ➔ Les éditeurs sont conscients du fait que le manuel est un objet vivant, évoluant au gré des programmes et des questions de société. La Halde ayant souhaité mener une étude sur la place des discriminations et des stéréotypes dans les manuels scolaires en 2008, les éditeurs ont répondu à l'appel en fournissant manuels et accès aux maisons d'édition dans le cadre de l'enquête.
- ➔ **Au terme de cette étude, la Halde a formulé des recommandations au Ministère au sujet des programmes scolaires** afin qu'ils intègrent de façon explicite l'enseignement de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité dans l'ensemble des programmes d'éducation civique du secondaire, au-delà de la seule classe de 5^e. En parallèle, les éditeurs souscrivent volontiers à la recommandation de « *donner une définition exacte de la discrimination conforme à la loi n°2008-496 du 27 mai 2008 (...) et d'informer sur le fait que la discrimination est un délit grave sanctionné pénalement* ».
- Les nouveaux ouvrages d'éducation civique de 6^e en 2009 offriront ainsi l'opportunité d'actualiser dans les manuels la présentation du dispositif public de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, et notamment de présenter la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et ses missions.
- ➔ **Les éditeurs souscrivent à la poursuite de la lutte qu'ils ont engagée contre les stéréotypes** dans les manuels scolaires, dans le respect de la véricité des faits rapportés, et dans les limites définies par les programmes.
- ➔ Au sujet de la représentation des femmes dans les manuels, les éditeurs ne partagent pas les conclusions de l'étude : ils s'attachent à mettre en avant les figures féminines de l'Histoire et de la Littérature ainsi qu'à mettre en lumière des femmes exerçant des métiers encore majoritairement masculins. De même, dans les manuels d'Éducation Civique, la place faite aux femmes dans la représentation et la description des institutions est bien supérieure à la réalité actuelle de la représentation nationale. Ayant banni, comme l'a souligné la Halde, depuis longtemps les termes sexistes de leurs manuels, les éditeurs vont évidemment porter une attention accrue au vocabulaire : féminisation des noms de fonctions, de métiers et des activités sociales. Concernant les minorités visibles, les éditeurs sont également engagés depuis de nombreuses années dans une représentation des personnes dans des situations positives (bien au-delà du seul champ des chapitres consacrés à l'esclavage ou la colonisation). Enfin, concernant le traitement des questions d'orientation sexuelle dans les manuels de Sciences de la Vie et de la Terre, les éditeurs attendent les recommandations éventuelles du Ministère par le biais des programmes.

En conclusion

Les connaissances, les programmes, les conceptions pédagogiques et la société évoluent en permanence. Dans ce contexte, les éditeurs qui sont des professionnels au service de l'éducation, mettent tout en œuvre pour accompagner ou provoquer cette évolution au travers des manuels.

Reflet perfectible d'une société pas toujours parfaite, le manuel scolaire est aux avant-postes du combat contre les discriminations. Les recommandations formulées par la Halde sont un outil de plus dans cette lutte engagée par les éditeurs depuis de nombreuses années déjà.